

le 29/06/2015

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

Destinataire :

Conseil d'école du 18 juin 2015
Groupe scolaire - 18H30

- Présents :** V. Courcier, **adjointe au maire**, C. Maréchal, **conseiller municipal**
N. Amiot, I. Crance, K. De Conto, M. Guyon, M. Juif, G. Lab, C. Nevers, J.B. Normand, D. Prost,
F. Thibault, A. Vitali, D. Winkelmuller, **enseignants**
C. Vieille et C. Danguy, **assistantes de vie scolaire**
M. Chabod, C. Dizian, P. Dupont, M. Gerbant, L. Gimenez, A. Maréchal, N. Roussez-Berest,
G. Tisserand, V. Tissot, **parents d'élèves**
- Excusés :** Y. Delarue, **maire de Saône**
L. Martin, **inspecteur de l'Éducation Nationale**
- Secrétaire :** L. Gimenez

1. Rentrée 2015 : effectifs attendus et classes

A ce jour, l'effectif total attendu à la rentrée prochaine est de 242 élèves, dont 230 à l'école élémentaire, soit une moyenne de 25,5 élèves par classe : effectif en augmentation depuis les prévisions de décembre 2014.

La répartition des élèves arrêtée par l'équipe éducative en conseil de maîtres sera la suivante :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CP	22					22
CP	21					21
CE1		26				26
CE1/CE2		13	12			25
CE2			28			28
CE2/CM1			8	18		26
CM1				29		29
CM1/CM2				7	18	25
CM2					28	28
TOTAL	43	39	48	54	46	230

Un courrier sera adressé aux familles le 22 juin pour leur indiquer la classe de leurs enfants à la rentrée. Il sera accompagné de la liste des fournitures demandées aux familles et de diverses informations.

La rentrée des élèves est fixée **le mardi 1 septembre 2015 à 08H30**,

2. Mouvement des enseignants pour la rentrée 2015

- Départ en retraite de Dominique Winkelmuller
- Départ de Aurore Vitali, professeur des écoles stagiaire qui avait en charge à mi-temps la classe de CE1/CE2 avec Nathalie Amiot.
- Jean-Baptiste Normand est nommé une année supplémentaire sur le poste de CLIS.
- La phase d'ajustement du mouvement aura lieu le 2 juillet avec la nomination d'enseignants sur les deux classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

3. Nouvelle organisation de la semaine scolaire

Rythmes scolaires :

La proposition faite par la municipalité, l'école et les parents d'élèves, pour modifier les horaires du mercredi pour la rentrée 2015/2016 a reçu l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Les horaires de l'école élémentaire à la rentrée seront donc les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin	08H30 - 12H00	08H30 - 12H00	09H00 - 12H00	08H30 - 12H00	08H30 - 12H00
après-midi	13H45 - 15H30	13H45 - 15H30		13H45 - 15H30	13H45 - 15H30

PEDT (Projet éducatif territorial)

Les objectifs de ce projet :

- Viser la réussite scolaire pour tous les enfants
- Garantir la continuité et la cohérence éducative dans les différents temps de la journée
- Mobiliser toutes les ressources disponibles

Suite aux différentes actions menées par l'école, la municipalité et les parents d'élèves, les propositions du groupe de travail qui a élaboré le PEDT ont été adoptées par le conseil municipal et ont reçu un avis favorable du ministère de la jeunesse et des sports. En conséquence :

- Les TAP se dérouleront les mardis, jeudis et vendredis de 15H30 à 16H50. Le contenu ressemblera à ce qui a été mis en place cette année (recherche de partenariats avec les associations locales)
- Les activités pédagogiques complémentaires (APC), assurées par les enseignants à des groupes restreints d'élèves, se dérouleront le lundi de 15H30 à 16H30. Les autres élèves seront récupérés par leurs parents ou auront la possibilité d'aller au périscolaire. Les familles seront averties si leurs enfants sont concernés par cette heure d'APC. Le cas échéant, elles devront en tenir compte pour les inscriptions au périscolaire.
- Cas particulier pour les élèves de CLIS qui n'habitent pas la commune et qui sont pris en charge par un transport individuel le soir après la classe. Les horaires des minibus devraient être les suivants :
 - 16H30 le lundi et 12H00 le mercredi
 - 16H50 le mardi, le jeudi et le vendredi. Toutefois, les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants après la classe à 15H30.
- Les tarifs des TAP ont été modifiés.

5. Enseignement des langues vivantes

Un questionnaire sur le choix de la langue vivante a été adressé aux parents des élèves de CP, futurs CE1. 4 familles ont choisi allemand pour leur enfant, 35 ont fait le choix de l'anglais.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie souhaite renforcer l'enseignement de l'allemand. Il est donc possible qu'un groupe d'élèves de CE1 soit constitué à la rentrée.

Cet enseignement se poursuivra sur les autres niveaux, soit pour 11 CE2, 6 CM1 et 9 CM2.

6. Sorties éducatives

- Les sorties éducatives ont été diverses et variées : cinéma, patinage (avec spectacle), visites à Montbéliard, sortie à Métabief, Golf...
- Le passage en posture « Vigipirate » en janvier n'aura pas permis la réalisation de la sortie sur Paris pour les élèves de CM2.
- La commune a participé à hauteur de 9800 € pour l'ensemble de ces sorties.
- Le bilan financier sera présenté au premier conseil d'école de l'année 2015/2016.

7. Informations diverses

Stage de remise à niveau : des stages de remise à niveau sont proposés à certains élèves de CM1/CM2. Ces stages sont assurés par des enseignants volontaires.

- Pour les vacances d'avril, sur 11 propositions, seules 4 familles ont répondu favorablement.
- Pour les vacances d'été, deux stages sont proposés : du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août. Les retours des parents font état, à ce jour, de deux volontaires pour le stage de juillet et de 6 volontaires pour le stage d'août.

Demandes de l'école :

- Local à vélo : mise en place d'un regard afin d'évacuer les eaux qui ruissellent (c'est actuellement le seul endroit où les employés communaux doivent saler régulièrement en hiver).
- Salle d'activités : création d'un regard à fond perdu pour éviter la formation des flaques d'eau devant l'entrée.
- Les bancs et poubelles extérieures n'ont pas encore été installés
- Un inventaire des tables et chaises qui restent à renouveler a été établi en décembre, ainsi que les besoins complémentaires en mobilier. Madame Courcier précise que cette question est traitée par l'adjoint chargé des bâtiments municipaux.

Informations Asparèle :

Suite à la remontée d'informations des parents, certains points particuliers ont été abordés :

- Demande d'aménagement du local à vélos avec des racks et/ou des câbles pour permettre de ranger plus de vélos.
- La vitesse de certains automobilistes reste élevée à l'approche de l'école et des passages piétons.
- L'Asparèle propose aux parents d'élèves d'effectuer une commande groupée de fournitures. Une participation financière de 5€ est attribuée pour tout élève qui se rattache à la commande de l'Asparèle. La distribution des fournitures aura lieu le 29 août de 09H00 à 12H00 dans la salle d'activités de l'école, aucune autre permanence ne sera tenue par l'Asparèle. Les familles viendront équipées de sacs pour récupérer leurs commandes.

Informations Mairie :

- Sur les deux passages piétons situés rue de l'Etoile qui ont été supprimés par la pose du nouveau revêtement, seul un passage sera à nouveau matérialisé.
- Dans le même ordre d'idée, sur les deux passages pétons situés Grande Rue (face à Sabine Chaussures et face au bureau de tabac), seul un des deux passages devrait à terme être maintenu.

Vêtements oubliés à l'école :

De nombreux vêtements sont oubliés à l'école par les élèves au cours de l'année scolaire. Il est encore possible de les récupérer avant la fin des cours. Les vêtements qui n'auront pas été récupérés seront déposés dans un point de collecte.

Remerciements :

- L'école remercie la municipalité pour le travail fourni par les agents municipaux chargés de l'entretien (en particulier pour la création des jardinets) et de la sécurité à la sortie de l'école, les animateurs du périscolaire pour la prise en charge des élèves à la sortie des classes et le respect des locaux mis à disposition.
- L'Asparèle remercie la municipalité et l'école pour le travail fourni tout au long de l'année, année qui se terminera en beauté par la fête des écoles le 27 juin.

La séance est levée à 19H45

Le secrétaire de séance,
Laëtitia GIMENEZ

Le Directeur,
Michel GUYON